

# Déclaration

## du Conseil Syndical National du SNFOLC

Réuni au siège de la Confédération FO les 12 et 13 décembre 2022

***Le CSN du SNFOLC s'adresse à ses adhérents, aux collègues :***

### **RETRAITES, SALAIRES : ENGAGER LA MOBILISATION ET PRÉPARER LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE**

Le CSN, comme la confédération FO, réaffirme son exigence que soit abandonné tout projet visant à repousser l'âge légal de départ à la retraite ou/et augmenter le nombre d'annuités de cotisations et à supprimer les 42 régimes spéciaux. Recourant une énième fois au 49 ter, le gouvernement se prépare à imposer le recul de l'âge de départ à 65 ans. Pour le SNFOLC, la retraite c'est 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités.

Dès janvier 2023, l'augmentation des prix de l'énergie, des carburants, des produits de première nécessité atteindra des niveaux insupportables. Facilitant les profits records des entreprises et l'envolée vertigineuse des rémunérations des dirigeants de grands groupes (+71 %), le gouvernement augmente considérablement les budgets militaires, laisse filer l'inflation et s'oppose à toute augmentation réelle du SMIC. Le CSN, comme la confédération FO, exigent la revalorisation des salaires tout de suite au moins à hauteur de l'inflation, premier pas pour reconquérir les 25 % de perte.

Le SNFOLC appelle les personnels à préparer dès maintenant la mobilisation interprofessionnelle, la grève pour gagner, comme en 2019, à programmer des centaines d'HIS et à se réunir partout dès la rentrée.

### **LE GOUVERNEMENT SACRIFIE LES RETRAITES, L'ÉCOLE, L'HÔPITAL, LES DROITS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS**

Pour faire des économies budgétaires et baisser le coût du travail, le gouvernement casse les services publics comme l'École et l'Hôpital public, baisse les cotisations salariales alimentant la Sécurité Sociale avec pour conséquence la baisse drastique des droits pour les chômeurs (jusqu'à 9 mois d'indemnisation en moins). Le gouvernement, contraint à recourir au 49 ter à 9 reprises veut récupérer 9 milliards d'euros en passant en force sur les retraites.

Pour y parvenir, le gouvernement renforce son arsenal répressif : réquisition des salariés grévistes des raffineries en octobre 2022, sanctions contre les syndicalistes. Comme la confédération FO,

le CSN exige le rétablissement de tous les droits et libertés syndicales et n'acceptera aucune remise en cause de la liberté de manifester et du droit de grève.

### **OBTENIR L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE POUR FAIRE FACE À L'ENVOLÉE DE L'INFLATION**

Le CSN du SNFOLC se félicite de la puissante mobilisation interprofessionnelle du 18 octobre à l'appel notamment de FO et de la CGT, avec la FSU et Solidaires, qui a réuni 300 000 manifestants pour l'augmentation des salaires et pour le maintien du droit de grève. Avec la Fédération Générale des Fonctionnaires FO, le CSN dénonce le refus systématique du ministre Guérini de la Fonction publique de négocier et rappelle que depuis 2000, les salariés ont subi une inflation de 40,4 %. Pour le CSN, il est urgent d'augmenter la valeur du point d'indice au moins à hauteur de l'inflation pour tous et sans aucune contrepartie.

### **POUR DÉFENDRE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE, FO APPELLE LES PERSONNELS À SE MOBILISER POUR FAIRE RECULER LE MINISTRE NDIAYE**

À l'image du CNR gouvernemental auquel la confédération FO n'a pas participé, le CNR dans les établissements est un échec et témoigne du rejet grandissant de la politique ministérielle. La colère monte contre la réforme de la voie professionnelle et la généralisation de l'apprentissage. C'est le moment d'agir pour reconquérir en 2023 le baccalauréat comme diplôme national à la base des conventions collectives, avec ses épreuves terminales et anonymes, l'abandon du contrôle continu, des PLE, de Parcoursup et l'abandon du projet de réforme des collèges.

Dans le même temps, les postes sont supprimés, des futurs professeurs ne sont pas recrutés en raison de la masterisation des concours et des salaires à 1,2 fois le montant du SMIC. Le SNFOLC revendique l'abrogation de la masterisation et le retour au recrutement à bac + 3 pour les certifiés et les CPE, bac + 4 pour les agrégés.

Le CSN soutient la réunion nationale du 16 novembre des AESH et des AED qui préparent la grève et une manifestation nationale pour conquérir de véritables garanties statutaires, l'abandon des PIAL et des augmentations de salaire.

Avec la FNEC FP-FO, le CSN demande l'abandon de la réforme de la voie professionnelle qui mettrait fin à une véritable formation professionnelle sous statut scolaire et aux diplômes nationaux.

## **OUI AU MAINTIEN DU CADRE NATIONAL DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ! NON À LA TERRITORIALISATION DES DROITS DES PERSONNELS !**

Défense du statut des personnels et droit à l'instruction sont indissociables. Le CSN refuse la territorialisation de l'École et la logique de contractualisation au moyen des projets d'établissements et des auto-évaluations comme il refuse la remise en cause des programmes et horaires nationaux d'enseignement disciplinaire. La territorialisation de l'École engendre l'augmentation de la charge de travail des personnels qui devraient accepter de travailler 24/24, répondre à toutes les sollicitations, se former pendant les vacances scolaires, accepter des missions d'inspection, de direction, d'orientation, de formation, se remplacer en interne etc.

## **CONTRE LE « PACTE » 100 % PERDANT MACRON-NDIAYE : OBTENIR LE RÉTABLISSEMENT PLEIN ET ENTIER DES DROITS À PROGRESSER DANS LA CARRIÈRE, À LA MUTATION**

En échange de quelques euros le ministre cherche à passer un « pacte » avec les enseignants. Le « professeur du XXI<sup>ème</sup> siècle », défini à l'issue du Grenelle de J-M Blanquer auquel FO n'a pas participé, est à la base des projets de réforme des missions statutaires et du collège, « l'homme malade du système » selon le ministre Ndiaye, dans la droite ligne de la réforme du lycée. Les enseignants ne veulent pas de ce pacte qui aggrave encore le PPCR. Ils veulent pouvoir continuer à muter dans les académies et établissements de leur choix, refusent la multiplication des postes à profil et l'arbitraire engendré par la suppression des CAP, refusent les heures supplémentaires imposées. Le CSN du SNFOLC appelle les personnels à se réunir pour résister et décider collectivement des initiatives pour faire reculer le ministre.

## **LE MINISTRE DOIT DONNER À L'ÉCOLE LES MOYENS DE FONCTIONNER : AVEC FO, OBTENIR DES POSTES ET DES CLASSES**

A la rentrée 2022, il manquait de tout, partout des postes d'enseignants et des BMP non pourvus, des AED et des AESH. Les classes sont surchargées. C'est encore le constat fait 4 mois après la rentrée. Le ministre prévoit 2 000 nouvelles suppressions de postes. Le CSN appelle les personnels à se mobiliser pour obtenir les postes et les classes nécessaires dès janvier, et l'annulation de toutes les suppressions de postes et à multiplier les initiatives en direction des inspections académiques et des rectorats, dans l'unité syndicale la plus large possible.

Au CSA ministériel, avec 14,06 % des suffrages, la FNEC FP-FO progresse en voix et pourcentage. FO conforte sa 3<sup>ème</sup> place dans

l'Éducation nationale et reste la première organisation confédérée dans ce secteur. A la CAPN des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, CPE et PsyEN, FO obtient la deuxième place et progresse très largement chez les enseignants non titulaires, les AED et AESH. FO dans la Fonction publique de l'État garde sa première place.

Le CSN du SNFOLC appelle les personnels à adhérer pour renforcer le syndicalisme libre et indépendant qui défend les droits des personnels et se bat pour en conquérir de nouveaux.

*Adoptée à l'unanimité*